

Rapport d'évaluation

Plan d'action AQUATECH INNOVATION



Décembre 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise AQUATECH INNOVATION dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

AQUATECH INNOVATION			
Date d'adhésion au programme	27/01/2022	Date d'engagement dans le programme	17/03/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	3 ans (2023-2026)		

Date de transmission du rapport de suivi	14/02/2025
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2023-2025
Date de publication du rapport d'évaluation	04/12/2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	6
II. Evaluation	8
II.1 Synthèse de l'évaluation	8
II.1.1 Adéquation des informations fournies	8
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	8
II.1.3 Conclusion évaluative.....	8
III. Recommandations.....	9
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	9
IV. Synthèse des retours du jury	10

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	140 avenue de la Réglisse - 34070 Montpellier
--	---

Secteurs d'activité	AquaTech Innovation est une startup de la Greentech qui déploie des produits modulaires brevetés pour économiser l'eau et protéger l'environnement de la pollution issues des eaux usées domestiques : <ul style="list-style-type: none">- Réseaux de collecte (démontable) qui se dispense du gravitaire.- Traitement des eaux usées de façon 100 % biologique quelles que soient les contraintes géologiques ou les variations de volumes.- Solutions de Reuse pour Économiser l'eau.- Outils digitaux de Surveillance des installations.
----------------------------	---

Chiffre d'affaires	2 millions d'euros en 2024
---------------------------	----------------------------

Nombre d'employés	3 à 5 employés
--------------------------	----------------

Site web de l'entreprise	https://aquatech-innovation.com/fr/
---------------------------------	---

I.1 Engagements préexistants

L'entreprise a indiqué les engagements préexistants suivants :

Tous les employés de la société ont comme valeur commune la protection de l'environnement avec une mise en pratique quotidienne.

Le covoiturage est organisé pour se rendre dans les locaux et sur les chantiers.

Afin de prévenir les risques de pollution du sous-sol sur les activités de chantier, les équipes sont formées (utilisation de carrés absorbants hydrophobes, entretien des véhicules, bennes à déchets).

Nous cherchons aussi à diminuer les nuisances sonores sur les chantiers en réalisant au maximum des opérations de pré-industrialisation et en effectuant uniquement le montage sur site.

Enfin nos actions permanentes pour la biodiversité dans la fabrication et l'installation de nos produits sont les suivantes :

- Travail avec un réseau de distributeurs locaux, YESS (matériel électrique), PUM (plomberie)
- Politique d'achat d'équipements avec une priorité sur l'Europe,
- Recherche d'optimum énergétique pour les équipements,
- Optimisation du poids des équipements,
- Recherche d'équipements avec un faible impact sonore
- Pour les installations sur des sites éloignés de l'entreprise, développement de partenariats locaux , notamment pour le service après-vente.

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Notre entreprise a déjà entamé une démarche en faveur de la biodiversité, notamment dans le développement de produits pour préserver notre ressource en Eau.

Risques et opportunités des enjeux :

A. au niveau ressources minérales :

Les risques sont :

- au niveau opérationnel -> diminution des ressources = risque pour l'entreprise
- au niveau financier -> si diminution des ressources = solidité de l'entreprise en danger
- au niveau réglementaire -> contraintes de plus en plus prégnantes

B. au niveau ressources biotiques :

Les risques sont :

- au niveau opérationnel -> diminution des ressources = risque pour l'entreprise
- au niveau financier -> si diminution des ressources = solidité de l'entreprise en danger
- au niveau réglementaire -> contraintes de plus en plus prégnantes

C. au niveau ressources abiotiques :

Les risques sont :

- au niveau opérationnel -> diminution des ressources = risque pour l'entreprise
- au niveau financier -> si diminution des ressources = solidité de l'entreprise en danger
- au niveau réglementaire -> contraintes de plus en plus prégnantes

Par contre, l'opportunité est de :

- Possibilité alimenter le système par énergie solaire

D. au niveau ressources Carton / papier :

Le risque est :

- au niveau réglementaire -> contraintes de plus en plus prégnantes

Par contre, l'opportunité est de :

- Favoriser la filière recyclage

E. au niveau ressources Eau douce / de mer :

Le risque est :

- au niveau réglementaire -> limitation ressources en eau en aval (chez le client)

Par contre, l'opportunité est :

- un fondement même de l'AquaCleaner et de l'AquaPool

F. au niveau aléas climatiques :

Le risque est :

- au niveau opérationnel -> vulnérabilité de l'entreprise (inondations, sécheresses, canicules, instabilité des sols..)

Par contre, l'opportunité concerne :

- les ressources en eau limitées -> réglementation durcie > développement potentiel pour AquaTech Innovation

Concernant les impacts majeurs :

A. au niveau de la surexploitation des ressources :

- Le risque est une Consommation de matériaux d'extraction, consommation de bois, de cartons, de papiers,

- L'opportunité est la mise en place d'une filière de réemploi ou de recyclage des matières premières utilisées

B. au niveau du changement climatique :

Le risque est la gestion du bilan carbone -> empreinte numérique

L'opportunité est le total équivalent CO2 issus d'un bilan de GES, % intrants décarbonés, émissions de CO2, performance énergétique

C. au niveau de la pollution :

- Le risque concerne la fin de vie des équipements,

- L'opportunité est le recyclage des consommables en fin de vie.

1.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Ensemble des activités de l'entreprise
Durée prévue pour la mise en œuvre	3 ans (2023-2026)
Nombre d'actions cœur de métier	9

Nombre d'actions complémentaires	10
---	----

Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">1. Mesurer et suivre l'empreinte Carbone de la société à partir de l'année 2023. Cette action concerne les consommations liées à l'utilisation du numérique d'une part et aux déplacements des collaborateurs pour l'activité commerciale et l'activité de chantiers d'autre part.2. Acquisition d'un véhicule/atelier pour la réalisation des chantiers pour limiter l'usage actuel des véhicules personnels et de location de véhicules utilitaires principalement destinés au transport de marchandise d'ici le 2ème trimestre 2023.3. Réduire l'impact environnemental lié à l'usage des produits chimiques lors de la réalisation des chantiers et durant les opérations de maintenance d'ici le 2ème trimestre 2023.4. Réaliser un guide d'utilisation du numérique et rappeler annuellement les bonnes pratiques aux collaborateurs d'ici le 1er trimestre 20245. Devenir neutre en émissions de carbone avec en première étape réaliser le bilan carbone de la société d'ici le 2ème trimestre 2024.6. Mise en place d'un plan de valorisation de la totalité des déchets de l'atelier de fabrication d'ici 4ème trimestre 2025.7. Préconiser dans les réalisations chez le client la plantation de végétaux pour compenser l'artificialisation des sols d'ici le 4ème trimestre 20248. Incrire un critère lié au bilan carbone sur le cahier des charges de sélection des installateurs partenaires pour lutter contre le changement climatique d'ici le 4ème trimestre 20249. Créer un livret d'accueil destiné aux sous-traitants et aux installateurs, incluant leur rôle par rapport à la biodiversité d'ici le 4ème trimestre 2024
-------------------------------	--

Actions complémentaires	<ul style="list-style-type: none">1. Créer un webinaire sur les enjeux de l'eau et les moyens d'AquaTech innovation sur la base du cycle de l'eau d'ici le 4ème trimestre 20232. Organiser une action de sensibilisation sur l'eau auprès de la commune d'accueil du nouveau site de production ainsi qu'un cycle de conférence dans un établissement scolaire (collège/lycée) plus proche du site d'ici le 2ème trimestre 20243. Créer une "campagne à idées" en faveur de la biodiversité sur le thème « Quelles sont vos idées pour protéger la ressource en Eau ? » d'ici le 3ème trimestre 20244. Editer un livre blanc afin de sensibiliser toutes les parties prenantes aux enjeux biodiversité de notre cœur de métier d'ici le 2ème trimestre 20255. Réaliser une série de deux courtes vidéos par an sur le retour d'expérience sur nos produits en matière de préservation de la biodiversité d'ici le 4ème trimestre 2024
--------------------------------	---

- 6. Organiser annuellement un temps de partage d'expériences entre les collaborateurs dans un esprit de développement des capacités et de formation interne d'ici le 4ème trimestre 2023
- 7. Contacter Johan Crance (au sabot vert- domaine de Cassagnole) pour l'approvisionnement alimentaire des collaborateurs et le recyclage de nos déchets biologiques d'ici le 4ème trimestre 2023
- 8. Installer un récupérateur d'eau de pluie et mettre en place une solution économique en eau pour les sanitaires des locaux d'ici le 4ème trimestre 2024
- 9. Sensibiliser l'ensemble du personnel aux économies d'énergie et de ressources naturelles, en particulier le carburant, l'eau et l'électricité d'ici le 1er trimestre 2023
- 10. Etablir un partenariat avec l'université de Montpellier dans le domaine de l'environnement principalement sur l'eau d'ici le 1er trimestre 2024.

Le plan d'action et son rapport de suivi sont joints à ce rapport.

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

L'entreprise a correctement identifié ses principaux enjeux liés à la biodiversité. Elle a défini de nombreuses actions dans son plan d'actions pour répondre à la majorité de ses enjeux (à l'exception de la fin de vie des équipements). Les actions découlent fortement de sa démarche carbone/climat. Le rapport de suivi présente une démarche cohérente et transparente, mettant en évidence la progression réalisée, les évolutions apportées ainsi que les objectifs déjà atteints.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Exemplaire	Exemplaire	Suffisant

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Suffisant	Exemplaire	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

L'entreprise fait preuve d'un engagement fort, au vu de sa taille. Elle a correctement identifié ses principaux enjeux liés à la biodiversité, et a défini de nombreuses actions dans son plan d'actions pour répondre à la majorité à ces derniers. Le rapport de suivi présente une démarche cohérente et transparente, mettant en évidence la progression réalisée, les évolutions apportées ainsi que les objectifs déjà atteints.

Les principaux points d'amélioration concernent la définition d'objectifs chiffrés pour l'ensemble des actions, la définition d'indicateurs plus pertinents pour suivre les bénéfices sur la biodiversité, et la définition d'actions sur la fin de vie des équipements.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

- Il pourrait être intéressant d'avoir un suivi bi-annuel pour assurer un suivi plus régulier.
- Toutes les actions ont des indicateurs d'avancement et pour une majorité d'actions cœur de métier, les indicateurs sont adéquats aux objectifs des actions. Toutefois, certains indicateurs pourraient être plus pertinents :
 - Pour l'action 3, il faudrait suivre un indicateur qui suit réellement l'impact environnemental de l'usage des produits chimiques.
 - Pour l'action 4, il pourrait être intéressant de faire signer ce guide et de suivre le taux de salariés ayant lu et signé ce guide.
 - Pour l'action 5, il serait plus pertinent de suivre les émissions GES et le taux de réduction de ces dernières.
 - Pour l'action 6, il faudrait suivre le taux de déchets valorisés.
 - Pour l'action 7, il serait plus pertinent de suivre le taux de clients qui ont reçu cette préconisation, voire même la surface de végétaux plantés pour les clients.
 - Pour l'action 9, dans un second temps il serait intéressant de suivre le taux de sous-traitants ayant reçu ce livret d'accueil.
- Pour l'action 5 sur la neutralité carbone en 2050, il serait pertinent de définir un planning avec plusieurs étapes.

Pour l'action 3, il faudrait définir un objectif mesurable et vérifiable (par exemple, un objectif chiffré sur le pourcentage de réduction d'usage des produits chimiques).

III.1.2 Complément au plan d'action

- Pour le prochain plan d'action, il faudrait définir des objectifs sur des indicateurs d'état de la biodiversité ou sur des indicateurs de pression de la biodiversité (émissions de GES, quantités de produits chimiques...) afin de vérifier l'effet réel des actions et non juste leur mise en œuvre.
- De plus, l'entreprise n'a pas défini d'action sur la fin de vie des équipements alors que cet enjeu apparaît dans l'état des lieux ; cela pourra faire l'objet d'une nouvelle action dans le prochain plan d'action.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

- Les parties prenantes pertinentes pourraient être impliquées dans le suivi annuel du plan d'action.
- Pour le prochain plan d'action, il faudrait suivre des indicateurs d'état de la biodiversité ou sur des indicateurs de pression de la biodiversité, et donc définir des objectifs chiffrés associés.

IV. Synthèse des retours du jury

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des relecteurs était en accord avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

Les relecteurs ont émis les avis complémentaires suivants :

Le jury a souligné la qualité du plan d'action pour une entreprise de petite taille et a trouvé particulièrement remarquable que les actions cœur de métier intègrent une gouvernance locale et partenariats avec différents types d'acteurs locaux.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des relecteurs était en accord avec les recommandations.

Les relecteurs ont émis les recommandations complémentaires suivantes :

Le jury encourage l'entreprise à aller plus loin concernant :

- la partie de l'état des lieux : certaines dépendances et pressions n'ont pas été identifiées. Par ailleurs, l'utilisation de matériaux a été identifiée comme un enjeu mais le choix du type de matériaux n'est pas évoqué
- la définition d'indicateurs plus circonstanciés bien que l'entreprise ait eu la volonté de définir des indicateurs pour l'ensemble des actions.
- la réflexion sur le cycle de vie et le choix des matériaux utilisés
- ses actions envers les clients : renforcer la sensibilisation envers ses clients à travers la promotion de guides portant sur le choix de palettes d'espèces.